



## Le mot du Maire

C'est à l'unanimité que le conseil municipal a voté le budget ce 8 avril dernier. Le contexte devient difficile pour les collectivités locales. Elles doivent participer au redressement de la dette nationale et de ce fait subissent chaque année une perte financière sur les dotations Etat. Toutefois, grâce à un effort important de la communauté de communes, un taux d'endettement communal faible, et certaines économies dues à la mutualisation de moyens, le budget 2016 reste convenable. Il permet de réaliser un entretien courant et d'envisager les investissements nécessaires à l'entretien de la voirie, la rénovation des façades du château, un meilleur accueil à l'école, la création du logement à la placette...

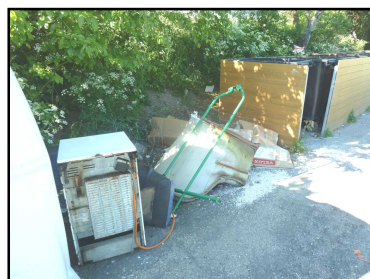
Au 30 juin 2016, notre contrat de 13 ans signé avec l'Association Logement Vallée du Rhône pour la réhabilitation de la « maison du stade » prend fin. Dès juillet, le loyer nous sera versé et viendra en augmentation de nos recettes.

2016 verra se concrétiser la construction de cinq ou six maisons individuelles à titre privé, qui contribueront à l'augmentation de notre population et au maintien de notre école.

En conclusion de mon propos, je vous demande d'être attentifs : certains actes d'incivilité persistent (dépôt d'ordures intolérable, dégradations de biens publics et divagation d'animaux de compagnie...); soyez attentifs également à la consommation d'eau potable de mi-juin à mi-septembre (1 m<sup>3</sup> par compteur et par jour). C'est très simple, il en va du bien-être de tous à l'image de la trentaine de participants à la journée citoyenne « nettoyage du village et de ses abords » initiée par des associations et la municipalité.

Bonne lecture et bel été à tous.

## Tri des déchets : ARRETONS les incivilités !



Vieilles gazinières, frigos, canapés, objets en métal, cartons, sièges auto, bouteilles de verre déposées devant le bac à verre, bois, gravats... La liste des objets déposés par nos concitoyens sur les aires de tri des déchets de notre commune est longue et quotidienne alors que nous avons deux déchetteries à proximité sur notre territoire (Alba et Le Teil).

Pour arrêter ces incivilités et ne plus voir ce genre de photos, les consignes sont simples :

**J'agis pour mon environnement**  
**Je respecte le travail des agents**  
**Je trie**

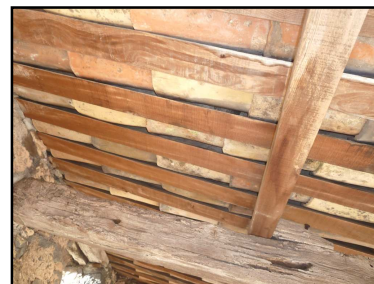
**J'ai le réflexe déchetterie**  
**Je dépose dans les bacs**

Attention, le non respect de ces consignes est passible d'amendes !

## *La toiture de l'église rénovée*



Les travaux de remise en état de la toiture du château église, pour un montant de l'ordre de 14 000 euros, sont en voie d'achèvement. Après la réfection d'une partie de la toiture au niveau étanchéité, c'est le remplacement de la zinguerie qui est actuellement en cours. L'ensemble des travaux a été confié à l'entreprise locale Nils Payet-Descombes.



## *Projet de rénovation de la façade du château*

Actuellement, les enduits du château se détériorent. La façade présente des signes de faiblesse. Les joints devenant friables peuvent libérer progressivement des pierres de basalte susceptibles de tomber sur le pourtour du château, ce qui présente un réel danger pour les visiteurs et les habitants du village.

L'opération consiste donc à rénover cette façade du château pour que ce dernier soit un véritable attrait pour les touristes et les habitants.

Le montant de ces travaux dépasse les moyens de la commune et une demande de subvention a été faite au Pays de l'Ardèche méridionale pour 25% du montant des travaux HT.

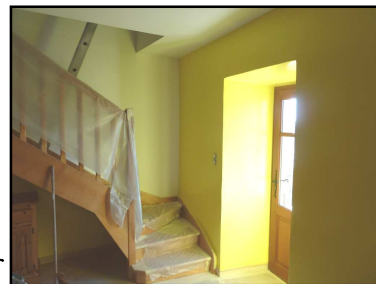
Trois tranches distinctes sont à réaliser : la façade ouest, la tour et les arcades au sud.

Le site n'est pas classé ou inscrit mais il surplombe le village et impressionne les visiteurs. Une restauration de qualité est donc essentielle. La commune a fait appel à plusieurs artisans locaux, qu'elle a déjà mobilisés sur des travaux antérieurs, pour la réalisation de devis.

Il s'agit pour l'heure d'une opération de décroustage des enduits et de rejointoiement dans le style des travaux conduits sur les autres façades du château (les gîtes) et les remparts nord.

## Les travaux divers

Réfection des peintures du petit gîte



Entretien du village

Cette année encore, une trentaine de personnes (écoliers, volontaires, membres de la Mairie, de la Pie sur l'Amandier) ont participé au nettoyage de Sainte Reine et du village.

## École : une première en forêt



Connâître le métier de forestier, différencier un feuillu d'un résineux, observer les traces d'animaux pour mieux comprendre la vie de la forêt : rien de mieux qu'une sortie sur le terrain pour mener, en classe, un cycle d'apprentissage sur la forêt. Accompagnés de leur enseignante, d'un ingénieur de l'association des communes forestières de l'Ardèche et de plusieurs parents d'élèves, les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 ont pu faire cette première en immersion dans la forêt. Une bonne expérience appréciée de tous !

## CCAS : rôle et missions

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Aubignas est géré par une commission comportant 9 membres : le président de droit - le maire, 4 élus et 4 non élus, habitants de la commune.

Il a des attributions diverses :

- **l'aide sociale légale (obligatoire)** : par exemple, en aidant pour l'instruction de demandes d'aides sociales auprès des diverses instances.
- **l'aide sociale facultative** : en octroyant des secours d'urgence sur justificatifs aux personnes qui en font la demande (pour régler un loyer, des factures d'eau, d'électricité, de cantine, pour aider à financer une sortie scolaire, le maintien à domicile...). Pour l'obtention de ces aides d'urgence, en cas de difficultés financières, le Quotient Familial sera demandé.
- **l'action sociale** : le service de portage de repas à domicile fait partie de ce chapitre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture, à Monsieur le Maire ou à ses adjoints. Le confidentialité est assurée.

# Etat civil



**Maria Volle née Sauzon, le 2 mai 2016.**

## Agenda

### JUIN

Du **12 juin au 31 août**, exposition de tableaux de Christelle Link au local de la buvette organisée par La Pie sur l'Amandier. Vernissage le dimanche 12 juin à 11h.

**Samedi 18**, Préalables au Festival d'Alba La Romaine, trois spectacles gratuits à partir de 19h30 dans le village, possibilité de restauration sur place.

**Samedi 25**, fête de l'école organisée par Les Ecoliers d'Aubignas suivie par le feu de la Saint Jean proposé par Les Valérianes.

### JUILLET

**Samedi 9**, concert de jazz à 21h30 sur la place du village, organisé par La Pie sur l'Amandier, entrée gratuite, possibilité de restauration sur place.

**Mardi 12**, découverte du passé industriel de Basaltine à 10h à l'espace basalte, proposée par le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional dans le cadre du cycle du Coiron.

**Mercredi 13** à 10h30, « balade gourmande », organisée par l'Office de Tourisme, départ de l'espace basalte.

### AOÛT

**Jeudi 11** à 10h30, visite guidée du village organisée par l'Office de Tourisme, départ de l'espace basalte.

### SEPTEMBRE

**Jeudi 1<sup>er</sup>**, rentrée scolaire.

**Dimanche 4**, marche conviviale et découverte à la Mile et Larein, proposée par La Pie sur l'Amandier, ouverte à tous, départ à 9h du parking Sainte Reine, repas tiré du sac.

**Mardi 13**, voyage aux Baux de Provence organisé par Les Valérianes.

## Informations pratiques

**Secrétariat de Mairie, ouverture au public :**

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : [mairie.aubignas@orange.fr](mailto:mairie.aubignas@orange.fr)

Site internet : [www.aubignas.fr](http://www.aubignas.fr)

E-mail La Bise : [aubignaslabise@yahoo.com](mailto:aubignaslabise@yahoo.com)

**Permanence Maire :**

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

**Bibliothèque :** le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h

**Déchetterie Alba La Romaine :** du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h

**Déchetterie Le Teil :** le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

*Communauté de Communes Rhône-Helvie*

*Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil*

**RHÔNE-HELVIE**  
Communauté de Communes